

ENQUÊTE SUR LES TRANSFERTS DE FONDS

Rapport final

Décembre
2019



Table des matières

Résumé	5
Introduction	6
1- Revue de littérature	7
1-1-Définition des concepts	7
1-2-Importance des transferts de fonds	7
2-Méthodologie de l'enquête	10
2-1-Objectifs de l'enquête	10
2-3-Différentes phases de l'enquête	10
2-3-1-Préparation	11
2-3-2-Collecte de données	11
2-3-3-Traitement et analyse des données	11
2-3-4-Analyse des données	11
2-3-5-Contrôle de la qualité des données	12
2-4-Base de sondage	12
2-5-Echantillonnage	12
2-6-Taille et répartition de l'échantillon	12
2-7-Procédure de tirage des ménages dans les ZD-échantillon	13
2-8-Difficultés rencontrées	13
2-9-Limites méthodologiques	14
3-RESULTATS ET ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE	15
3-1-Nombre de ménages enquêtés	15
3-2-Tranferts reçus	16
3-2-1-Montants des transferts	16
3-2-2-Canaux des transferts	17
3-2-3-Critères de choix du mode de transfert	18
3-2-4-Objets des transferts	18
3-2-5-Zones de provenance	19
3-2-6-Types de transferts	20
3-2-7-Profiles des bénéficiaires	20
3-2-8-Profiles des expéditeurs	21
3-3-Tranferts émis	22
3-3-1-Montants des transferts	22
3-3-2-Canaux des transferts	23

3-3-3-Objets des transferts	24
3-4-4-Zones de destination	24
3-3-5-Types de transferts	25
3-3-6-Profiles des bénéficiaires	25
3-3-7-Profiles des expéditeurs	26
3-4- Coefficients de correction des transferts courants informels	27
Conclusion et recommandations	29
Bibliographie	31
Annexes	32

Remerciements

Cette enquête sur le transfert des fonds a été réalisée dans le cadre du Projet d'Amélioration des Statistiques de la Balance des Paiements, grâce à l'appui technique et financier de la Banque Afrique de Développement (BAD) sur le Fonds africain pour Commerce mis en place par le Canada.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) adresse à la BAD ses sincères remerciements pour son accompagnement constant à la Guinée dans son processus de développement, à travers le financement des projets de développement. Elle exprime toute sa reconnaissance à Madame Dorthée OUISSIKA, Chef de Projet pour sa disponibilité, son soutien constant et pour ses observations pertinentes sur le document.

Elle remercie également l'Institut Africain pour les Transferts de Fonds pour son appui technique, dans le cadre de l'amélioration des statistiques sur les transferts de fonds.

Enfin, la BCRG exprime sa reconnaissance à toute l'équipe du projet, aux enquêteurs et agents de saisie pour la qualité du travail accompli.

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas forcément la position de la Banque Africaine de Développement.

Résumé

L'enquête sur les transferts de fonds vise à collecter des informations permettant d'actualiser les coefficients de correction des transferts courants¹.

Les résultats de l'enquête indiquent que les transferts de fonds reçus sont estimés à USD 108,1 millions en 2017. Les régions administratives de Labé (USD 27,8 millions), Mamou (USD 19,9 millions) et Conakry (USD 17,2 millions) constituent les principales destinations de ces fonds. Les transferts reçus sont plus importants en milieu rural (USD 69,7 millions) qu'en milieu urbain (USD 38,3 millions).

Les circuits formels constituent les principaux canaux par lesquels les migrants rapatrient leurs fonds en Guinée (61 %). Les ressources transférées servent essentiellement à financer les dépenses de consommation courante (60,7 %), les événements familiaux et religieux (11,7 %) et la santé (7%). Elles proviennent essentiellement des pays membres de l'Union Européenne (43,9 %), de la CE-DEAO (31,9 %), des Etats-Unis (12,2 %) et autres pays (12%). Les transferts courants reçus qui constituent l'essentiel des transferts de fonds, s'élèvent à USD 89,5 millions en 2017. Environ 63,5 % des transferts courants reçus passent par les canaux formels.

Les transferts émis vers l'étranger sont évalués à USD 17,01 millions en 2017. La plupart de ces fonds (USD 11,40 millions) proviennent des régions Conakry, Nzérékoré et Kankan. Les ressources envoyées des zones urbaines (67 %) sont plus importantes que celles du milieu rural (33 %). Plus de 66 % de ces transferts émis transitent par les canaux formels. Les transferts émis vers l'étranger sont évalués à USD 17,01 millions en 2017. Ils sont destinés essentiellement aux pays de la CEDEAO (30 %), de l'Union européenne (29 %) et du Maghreb (26 %) et servent essentiellement aux dépenses d'éducation (41%), de consommation courante (22%), de santé (10%) et pour d'autres investissements (10 %).

Plus de 90 % des transferts émis vers l'étranger sont en espèces et destinés aux élèves et étudiants (57%), aux autres professions libérales (27 %), aux salariés (5 %) et aux artisans (4 %). Environ 65,4 % des transferts émis passent par les canaux formels, soit un montant d'USD 11,1 millions.

Les coefficients de correction des transferts courants informels reçus et envoyés sont respectivement estimés à 57,9 % et 40 % des transferts courants formels.

¹ Les transferts courants regroupent les transferts destinés aux dépenses de consommation courante, d'éducation, de santé et d'événements familiaux et religieux.

Introduction

Comme la plupart des pays en développement, les transferts de fonds représentent une source importante de financement extérieur de la Guinée, en raison de la forte communauté guinéenne résidant à l'étranger, estimée à 3,3% de la population guinéenne (Banque Mondiale, 2019).

Les transferts de fonds bénéficient à la fois aux ménages, aux entreprises et à l'Etat. Ils contribuent à la promotion des investissements, au soutien de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Ils améliorent également les réserves de change.

Les statistiques fiables sur les transferts de fonds permettent d'améliorer l'évaluation de leur contribution à l'économie nationale et constituent un outil d'aide à la prise de décision.

En République de Guinée, la Banque Centrale est l'Institution chargée de produire et de publier les statistiques de la Balance des Paiements. En particulier, elle élabore les statistiques sur les transferts de fonds à partir des données collectées au niveau des sociétés formelles de transfert d'argent et des banques commerciales. Elle utilise des coefficients de correction pour estimer les transferts courants passant par les canaux informels. Les coefficients actuels, calculés en 2005, sont estimés à 5 % et 3 % respectivement des transferts de fonds reçus et envoyés à travers les canaux formels pour prendre en compte les flux informels. Ces coefficients sont devenus obsolètes et peuvent conduire à un biais dans l'estimation du volume réel des transferts courants pour la Guinée.

Pour pallier ces insuffisances, la Banque Centrale a organisé en 2018 une enquête sur les transferts de fonds, financée par les ressources du Fonds africain pour le commerce, en vue de d'actualiser les coefficients de corrections applicables aux transferts courants et d'améliorer ainsi la qualité de ses statistiques.

Ce rapport présente les principaux résultats et conclusions de cette enquête. Il est subdivisé en trois parties. La première partie porte sur la revue de la littérature. La deuxième partie concerne la méthodologie de l'enquête. La dernière partie est axée sur l'analyse des résultats de l'enquête ainsi que sur les recommandations.

1. REVUE DE LITTÉRATURE

1-1-Définition des concepts

Les transferts de fonds sont définis, dans la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du Fonds Monétaire International (FMI)², comme étant les revenus des ménages qui proviennent d'économies étrangères, et dont l'origine est principalement liée au déplacement temporaire ou permanent, de personnes vers ces économies. Ils sont constitués de biens ou d'actifs financiers envoyés par des particuliers qui ont émigré dans une nouvelle économie dont ils sont devenus résidents, et de la rémunération nette de travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à court terme qui sont employés dans une économie dont ils ne sont pas résidents. Ils peuvent être en espèces ou en nature, formels (banques, sociétés de transferts d'argent, etc.) ou informels (commerçants, voyageurs, etc.)

Les transferts de fonds incluent la rémunération des travailleurs et les transferts personnels. La rémunération des travailleurs est le montant brut de salaires des travailleurs résidant à l'étranger pendant au moins 12 mois, y compris les revenus des résidents employés par des ambassades, des institutions internationales et des entreprises étrangères. Les transferts personnels sont les transferts en espèces ou en nature envoyés ou reçus par des ménages résidents au profit ou en provenance de ménages non-résidents. Ils englobent donc tous les transferts courants entre particuliers résidents et non-résidents. Ils regroupent tous les transferts courants effectués par des particuliers au profit de particuliers.

Les transferts de fonds peuvent être une épargne individuelle ou destinés à l'investissement, à la scolarité, ou encore à la consommation familiale des bénéficiaires.

1-2-Importance des transferts de fonds

L'importance des transferts de fonds des travailleurs migrants dans le développement économique peut être appréciée à deux échelles : à l'échelle macroéconomique et à l'échelle microéconomique.

Au niveau macroéconomique :

Les transferts de fonds constituent, pour les pays en développement, une importante source de financement extérieur qui permet de compenser la faiblesse de l'épargne intérieure et jouent un rôle important dans le financement de la croissance. Ils ont un effet anticyclique et stabilisateur de la croissance économique, en contrebalançant par exemple la volatilité des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille. Ils concourent à accroître l'investissement, sous forme d'achats de terrains, de constructions de logements, d'acquisition d'équipements agricoles ou de créations d'entreprises (BCEAO, 2013). Ils constituent une source importante d'approvisionnement en

² Voir Fonds Monétaire International, Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition (MBP6), page 289.

devises étrangères. Dans certains pays, ils facilitent l'accès aux marchés financiers mondiaux.

Ils contribuent au développement du système financier si les conditions requises sont réunies, et peuvent ainsi contribuer à la croissance économique (Ghosh, 2006 ; Ratha et Mohapatra, 2007). Ils favorisent l'amélioration du taux de bancarisation, à travers le rapprochement avec les institutions financières des populations n'ayant, jusque-là, pas accès aux services bancaires. Gupta, Patillo et Wagh (2007), dans leur étude sur l'impact des envois de fonds sur le développement financier dans 44 pays africains, confirment que les transferts facilitent la financiarisation de l'économie dans la région.

Par ailleurs, les transferts de fonds augmentent les revenus des ménages bénéficiaires, lissent leur consommation, réduisent leur vulnérabilité aux chocs. Ils constituent un volant de trésorerie et exercent des effets multiplicateurs par l'accroissement de leur consommation.

Au niveau microéconomique :

Les envois de fonds peuvent impacter positivement le développement humain en ce qu'ils : (i) contribuent à réduire la pauvreté, en améliorant le niveau de vie et le bien-être des familles (Bakewell, 2009 ; Ghosh, 2006 ; Luthria, 2009 ; CNUCED, 2011) ; (ii) favorisent l'accès à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation, en particulier pour les enfants. Dans ce cadre, ils ont des effets positifs sur les droits humains fondamentaux ; (iii) favorisent la scolarisation des jeunes filles dans des sociétés où l'accès à l'éducation est très limité (Docquier et al., 2008) ; (iv) peuvent réduire le travail des enfants, dans la mesure où ils sont source de revenus et permettent de financer les soins de santé, l'éducation et la consommation (Yang, 2009). Les résultats de l'enquête conjointe de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement réalisée en 2010, dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique » montrent que dans les ménages bénéficiant d'envois de fonds de l'extérieur du continent africain, deux (2) personnes achèvent le cycle scolaire secondaire contre 0,8 pour les ménages qui ne reçoivent aucun transfert. Ce ratio s'établit à 1,2 et 0,4 respectivement pour les deux catégories de ménages dans le cas de l'enseignement supérieur. Une étude de Drabo et Ebeke (2010), portant sur 56 pays en développement, montrent que des envois élevés de fonds par habitant étaient associés à un meilleur accès au traitement privé de la fièvre et de la diarrhée et que les envois de fonds complétaient l'aide sanitaire étrangère dans les pays pauvres.

Les envois de fonds facilitent l'accès à l'information et aux technologies de communication. Les résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet « Migrations pour l'Afrique » indiquent qu'au Burkina, 66% des ménages recevant des transferts de fonds de l'extérieur de l'Afrique ont accès à la téléphonie mobile, contre 39% pour ceux qui ne bénéficient d'aucun apport financier.

Dans le contexte de l'Afrique occidentale, la migration occupe une place prépondérante comme outil de gestion des risques climatiques (Rémi Generoso, 2012).

Selon Findley (1994), 63% des ménages maliens ont révélé dépendre des envois de fonds reçus des membres de famille en cours de migration pendant l'épisode de la grande sécheresse. Ces faits montrent d'une part, l'importance de la migration internationale comme source de transferts de fonds et, d'autre part, l'importance de la migration comme moyen d'assurance contre les aléas climatiques. Ratha (2006) constate que les transferts ont tendance à augmenter à la suite des catastrophes naturelles au Bangladesh ainsi qu'en République dominicaine et en Haïti.

En Guinée, la Banque Centrale (2013) a réalisé une étude sur les envois de fonds des migrants guinéens. Cette étude s'intéressait principalement sur les envois de fonds, sur le dispositif des transferts de fonds, sur l'analyse des déterminants, sur les modes de transferts d'argent et sur l'analyse de l'évolution des envois de fonds des sur la période 2003-2011. Les résultats de l'analyse montrent que les transferts des migrants sont estimés en moyenne annuelle à USD 52 millions sur la période 2003-2011. Environ 60 % des fonds envoyés par les migrants étaient destinés à la famille et le reste était orienté à des fins de constitution de capital (accumulation de capital pour un investissement dans le futur, achat de terrain ou d'immeubles, etc). Toutefois, cette étude ne reposait pas sur un échantillon représentatif sur le phénomène migratoire. Elle n'a pas permis d'estimer les envois de fonds dans la balance des paiements, d'actualiser le coefficient de correction, et d'évaluer les fonds qui passent par les canaux informels.

2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

2-1-Objectifs de l'enquête

L'enquête sur les transferts des fonds a pour objectif principal la collecte des informations permettant d'actualiser le coefficient de correction de la balance des transferts courants et d'évaluer la contribution des guinéens de l'étranger au financement de l'économie nationale. Spécifiquement, elle vise à :

- ◇ améliorer l'estimation du volume des transferts courants reçus ;
- ◇ évaluer le poids des transferts de fonds transitant par les canaux informels
- ◇ mettre à jour le coefficient de correction de la balance des transferts courants ;
- ◇ comprendre l'utilisation de ces fonds ;
- ◇ comprendre les motivations du choix de certains ménages des canaux informels de transferts de fonds en lieu et place des canaux formels ; et
- ◇ faire des recommandations pour formaliser ces canaux et mettre en place un cadre d'incitation pour renforcer ces fonds.

2-2-Organisation de l'enquête

La population cible de cette enquête est constituée de l'ensemble des ménages résidents ayant en 2017 :

- ◇ reçu des ménages non-résidents ou émis vers des ménages non-résidents, des transferts de fonds ;
- ◇ bénéficié des ménages non-résidents ou payé à des ménages non-résidents des rémunérations.

L'enquête sur les transferts des fonds s'est déroulée du 10 au 28 août 2018 sur toute l'étendue du territoire national. Au total 27 873 questionnaires ménages et 3 024 questionnaires individuels ont été administrés. Egalement, 156 ZD ont été enquêtées. Seule la ZD de Balakhi dans la préfecture n'a pu être enquêtée.

Les questionnaires comprennent une section identification qui renseigne sur l'adresse géographique du ménage (région administrative, milieu de résidence, préfecture/commune, sous-préfecture, quartier/district, etc.) et sur le chef du ménage (sexe, niveau d'instruction, profession, âge). Il comprend également une section « informations sur le répondant », une section sur les informations relatives à la réception des fonds, et une section sur les informations relatives à l'envoi des fonds.

2-3-Différentes phases de l'enquête

Les différentes phases de l'enquête ont porté sur l'élaboration des outils de collecte, le recrutement et la formation des agents de collecte, la collecte de données, la saisie, le traitement et l'analyse de données ainsi que la rédaction du rapport.

2-3-1-Préparation

Au cours de cette phase, les outils de collecte (questionnaires et manuel) ont été élaborés, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique. La méthodologie de l'enquête a été adoptée. Les zones de dénombrement de l'échantillon ont ensuite été tirées.

Par la suite, 82 agents de collecte ont été sélectionnés et formés du 20 au 25 juillet 2018. La formation de ces agents a porté, entre autres, sur la présentation de la méthodologie de l'enquête, la taille de l'échantillonnage, la méthodologie de collecte sur le terrain ainsi que sur la présentation des questionnaires.

A l'issue de la formation, un test du niveau de compréhension des agents de collecte et une enquête pilote ont été organisés du 24 au 27 juillet 2018.

2-3-2-Collecte de données

Au total, 76 enquêteurs ont été retenus à la suite du test et regroupés en 19 équipes de 4 agents (dont un chef d'équipe) pour procéder à la collecte des données. Chaque équipe était conduite par un chef d'équipe chargé de coordonner les opérations de collecte au jour le jour.

Les agents de collecte ont été déployés sur le terrain suivant un planning et un itinéraire précis. La coordination et la supervision générale de la collecte des données ont été assurées par l'équipe de Coordination du projet.

Les enquêteurs se sont servis des cartes des ZD tirées pour identifier et délimiter avec précision la sphère géographique de sélection des ménages.

2-3-3-Traitement et analyse des données

Après la collecte des données, deux masques de saisie ont été élaborés sous le logiciel CsPro, afin de saisir les données collectées sur le terrain à partir des deux questionnaires. Ces masques de saisie ont été élaborés à l'aide du logiciel CsPro.

Au total, 20 agents de saisie ont été formés du 24 au 28 septembre 2018 à l'utilisation de ces masques de saisie. Suite à un test, dix-huit d'entre eux ont été retenus pour les opérations de saisie.

Les opérations de saisie se sont déroulées du 1er au 14 octobre 2019. Après la saisie, les données ont été exportées sous le logiciel Stata. Elles ont ensuite été fusionnées et apurées.

2-3-4-Analyse des données

Avant la production des indicateurs et des tableaux d'analyse de l'enquête, les coefficients de pondération ont été calculés par strate afin de pouvoir extrapoler les résultats de l'échantillon à la population de référence. Deux catégories de coefficients ont été calculées et utilisées : les coefficients relatifs aux ménages et ceux relatifs aux individus. Les coefficients relatifs aux ménages ont été utilisés pour la production des tableaux et indicateurs se rapportant aux ménages et aux membres des membres. Les indicateurs relatifs aux individus ont servi à

produire les tableaux et indicateurs relatifs aux individus éligibles.

2-3-5-Contrôle de la qualité des données

Les opérations de contrôle de la qualité des données de l'enquête ont couvert toutes les phases de l'enquête : élaboration de la méthodologie, conception des questionnaires, formulation des questions, formation du personnel technique de l'enquête (enquêteurs, superviseurs et agents de saisie), collecte des données et saisie des données de l'enquête.

En outre, pour renforcer le dispositif de contrôle, une équipe de supervision composée des cadres de la Banque Centrale s'est rendue sur le terrain pour s'assurer du déroulement correct de l'enquête ainsi que du respect de la méthodologie préconisée.

2-4-Base de sondage

La base de sondage retenue pour cette enquête est la base de données des zones de dénombrement établie après le troisième Recensement Général de la Population de l'Habitation (RGPH-3) de 2014 et mise à jour en 2017 par l'Institut National de la Statistique. Elle est constituée de 9 686 zones de dénombrement (ZD) situées en milieux urbain et rural, et de 1 510 557 ménages. Elle contient les informations sur la région, la préfecture, la sous-préfecture, le district, le milieu de résidence, le nombre de ménage et la taille de la population résidente.

2-5-Echantillonnage

L'échantillon de cette enquête est aréolaire, stratifié et tiré à deux degrés. L'ensemble du pays a été subdivisé en une partie urbaine et une partie rurale constituant chacune une strate.

L'unité primaire de sondage est la zone de dénombrement (ZD) telle que définie par la cartographie du RGPH-3. L'unité secondaire est le ménage.

Au premier degré, les ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à leur taille (nombre de ménages dans la ZD, d'après les résultats préliminaires du RGPH-3). Au second degré, les ménages ont été choisis aléatoirement par tirage systématique avec une probabilité égale dans chaque ZD-échantillon, à raison de 20 ménages par ZD.

L'échantillon de premier degré a été tiré indépendamment dans chaque strate, et l'échantillon du second degré a été tiré indépendamment dans chaque unité primaire tirée au premier degré.

2-6-Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon est calculée selon la formule ci-après :

$$n = \frac{\frac{Z^2 p(p-1)}{e^2}}{1 + \frac{Z^2 p(1-p)}{e^2 N}} \quad (1)$$

où :

n représente la taille de l'échantillon ;

N la taille de la population à partir de laquelle est constitué l'échantillon ;

e la marge d'erreur, généralement fixée ;

Z le score, déterminé en fonction du seuil de confiance fixé à 95 % ;

p la proportion de ménages ayant reçu ou envoyé des fonds.

La prise en compte de ces différents paramètres donne 3 126 ménages à enquêter. Pour faciliter l'organisation de la collecte des données, le nombre total de ménages à enquêter a été arrondi à 3 140 qui sont répartis entre 157 ZD. Dans chaque ZD-échantillon, un nombre fixe de 20 ménages devait être enquêté.

Tableau 1: Répartition des ménages tirés et des ZD par Région administrative (strate)

Région	Nombre de ménages			Nombre de ZD		
	Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble	Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
Boké	200	200	400	10	10	20
Conakry	0	400	400	10	10	20
Faranah	200	200	400	10	10	20
Kankan	200	200	400	10	10	20
Kindia	200	200	400	10	10	20
Labé	180	200	380	9	10	19
Mamou	180	180	360	9	9	18
Nzérékoré	200	200	400	10	10	20
Total	1360	1780	3140	78	79	157

2-7-Procédure de tirage des ménages dans les ZD-échantillon

Comme la liste des ménages issue du dénombrement dans les ZD-échantillon n'est pas disponible, un dénombrement des ménages dans chacune de ces ZD a été organisé pour fournir une liste des ménages à partir de laquelle a été tiré au second degré un échantillon de 20 ménages avec un tirage systématique à probabilité égale.

2-8-Difficultés rencontrées

Des difficultés ont été rencontrées au cours de l'enquête. Deux ZD tirées dans la préfecture de Mali n'étaient pas accessibles, en raison de l'état défectueux des routes en saison des pluies. Toutefois, une de ces ZD ont été remplacées par une autre dans la préfecture de Pita. Certains enquêteurs se sont heurtés à la réticence de certains responsables des localités (chefs de quartiers, chefs de village, etc.) et de certains ménages enquêtés. Dans certaines localités, les guides ont exigé le paiement de primes pour accompagner l'équipe des enquêteurs. Des cas

de maladies d'agents enquêteurs ont été enregistrés sur le terrain.

2-9-Limites méthodologiques

La présente étude s'appuie sur les principes méthodologiques utilisés dans les enquêtes auprès des ménages. Malgré sa rigueur méthodologique, cette évaluation comporte un certain nombre de limites :

- ◇ les données décrivent la situation qui prévalait en 2017. Cette situation pourrait donc évoluer dans le temps ;
- ◇ comme dans toute enquête rétrospective, des sous-estimations liées à des défauts de mémoire ne sont pas à exclure, car l'enquête a eu lieu en 2018 alors que les données portent sur 2017.

3. RESULTATS ET ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE

3-1-Nombre de ménages enquêtés

En l'absence d'informations sur les ménages recevant ou envoyant des fonds, un dénombrement a été réalisé dans les ZD de l'échantillon. Au total, 27 333 ménages ont été dénombrés. Les régions administratives de Conakry (7 631), N'Zérékoré (4 456) et Kindia (4 585) enregistrent les plus grands nombres de ménages dénombrés. Près de 3 ménages sur 5 dénombrés vivent en milieu urbain.

Parmi les ménages dénombrés, 3 120 ménages ont été enquêtés, soit un taux de réponse de 99,4 %.

Tableau 2 : Répartition des ménages dénombrés et enquêtés par région et milieu de résidence

Régions	Nombre de ménages dénombrés			Nombre de ménages enquêtés		
	Milieu de résidence		Total	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Boké	1 436	1 295	2 731	200	200	400
Conakry	7 631	-	7 631	0	400	400
Faranah	582	754	1 336	200	200	400
Kankan	854	1 468	2 322	200	200	400
Kindia	2 944	1 641	4 585	200	200	400
Labé	652	1 806	2 458	180	180	360
Mamou	462	1 352	1 814	180	180	360
N'Zérékoré	1 772	2 684	4 456	200	200	400
Ensemble	16 333	11 000	27 333	1360	1780	3120

Dans l'ensemble, 40,7 % des ménages ont au moins un membre résidant à l'étranger. Cette proportion est plus élevée à Mamou (55,8 %), Labé (50,5 %) et Conakry (45,4 %) que dans les autres régions. Elle est également plus élevée en milieu urbain (44,8 %) qu'en milieu rural (38,5 %).

Tableau 3 : Répartition des ménages ayant au moins un membre vivant à l'étranger selon la région administrative et le milieu de résidence (%)

	Proportions
Régions administratives	
Boké	37,56
Conakry	45,42
Faranah	31,16
Kankan	38,56
Kindia	40,4
Labé	50,49
Mamou	55,81
N'Zérékoré	29,72
Milieu de résidence	
Urbain	44,8
Rural	38,54
Ensemble	40,65

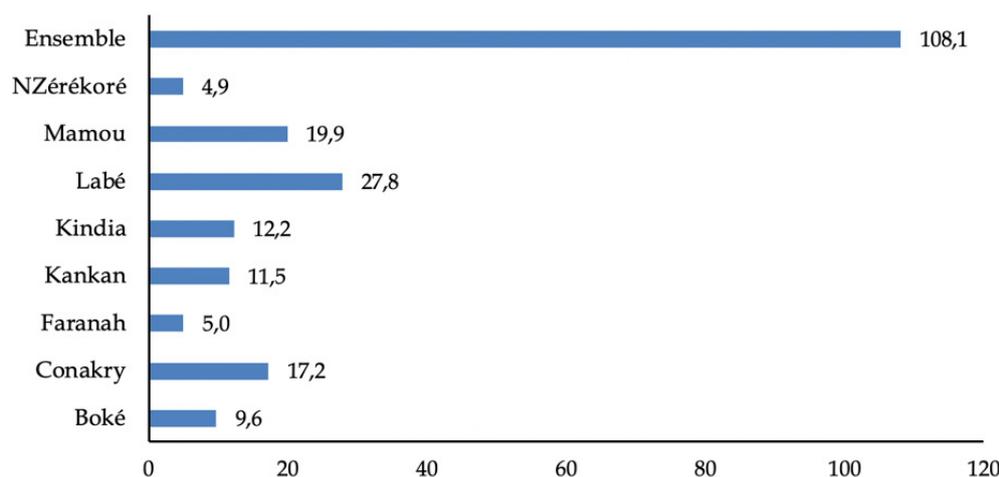
3-2-Tranferts reçus

3-2-1-Montants des transferts

Les transferts de fonds reçus sont évalués à USD 108,1 millions en 2017. Ils représentent 18,8 % des investissements directs étrangers, 5,4 % de l'encours de l'aide publique au développement, 162,8 % du service de la dette et 1 % du PIB.

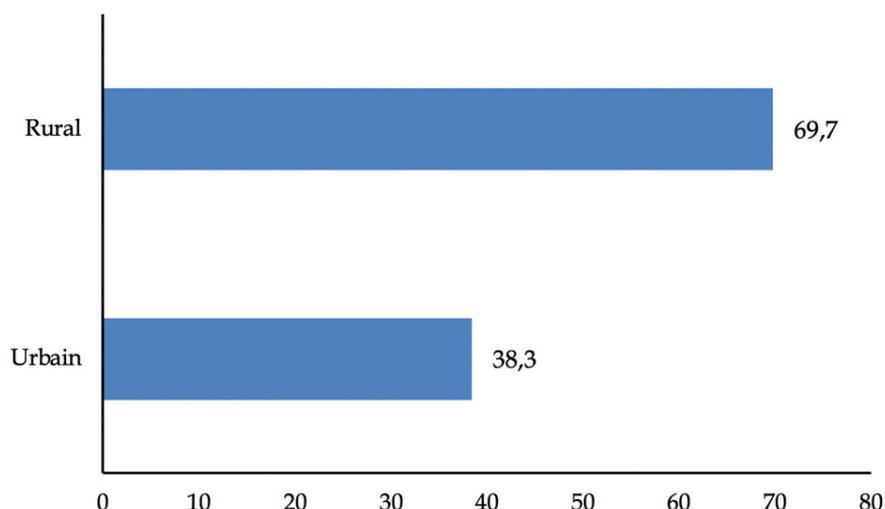
La région administrative de Labé (USD 27,8 millions) qui a reçu un peu plus du quart de ces flux est leur première destination, en raison notamment de la forte communauté de ses ressortissants parmi les émigrés guinéens. Elle est suivie de la région de Mamou (USD 19,9 millions) et de la ville de Conakry (USD 17,2 millions).

Graphique 1: Transferts de fonds reçus selon la région administrative (en millions d'USD)



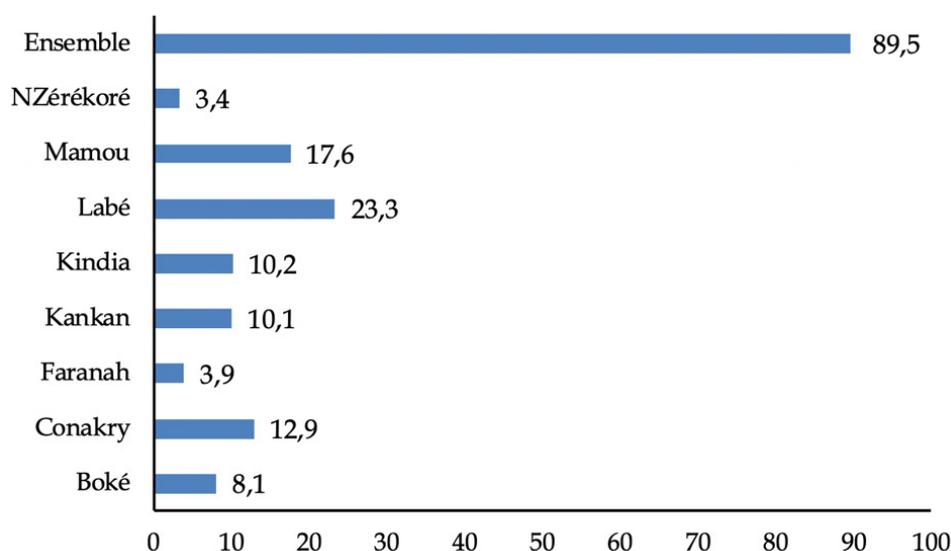
Les transferts reçus sont plus importants en milieu rural (USD 69,7 millions) qu'en milieu urbain (USD 38,3 millions). La proportion des fonds destinés au milieu rural peut s'expliquer par son poids démographique, le lieu de départ des migrants et le taux élevé de la pauvreté.

Graphique 2 : Transferts de fonds reçus selon le milieu (en millions d'USD)



Les transferts courants reçus qui constituent l'essentiel des transferts de fonds, s'élèvent à USD 89,5 millions. Comme pour le total des transferts de fonds, ils sont essentiellement destinés aux régions de Labé (USD 22,3 millions), Mamou (USD 16,8 millions) et Conakry (USD 12 millions) qui ont plus de ressortissants à l'étranger.

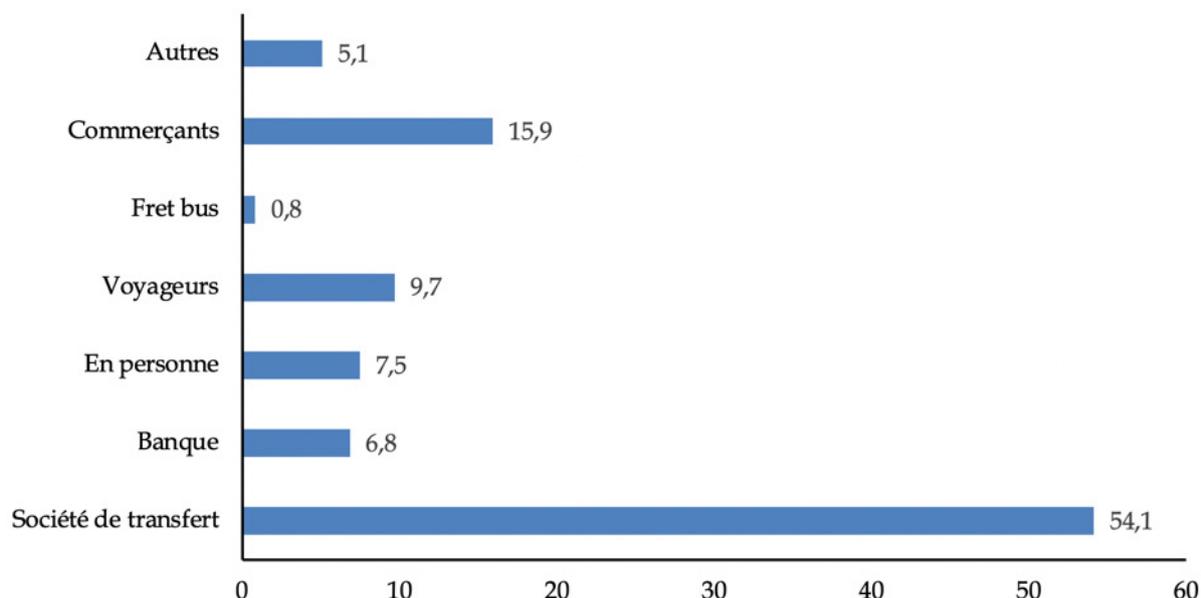
Graphique 3: Transferts courants reçus selon la région administrative (en millions d'USD)



3-2-2-Canaux des transferts

Selon les résultats de l'enquête, les migrants rapatrient leurs fonds en Guinée principalement par les circuits formels (61 %) notamment les sociétés de transferts (54,1 %). Cependant, environ 39% de leurs opérations de transfert sont assurés par des circuits informels, à travers principalement des commerçants (15,9 %), des voyageurs (9,7 %) et directement par les expéditeurs en personne (7,5 %). La forte proportion de transferts passant par les canaux informels s'expliquerait par le faible coût des opérations et par l'importance des envois provenance de pays africains.

Graphique 4 : Répartition des transferts reçus selon le canal utilisé (en %)



3-2-3-Crit res de choix du mode de transfert

Les b n ficiaires des transferts indiquent que la principale raison du choix d'une soci t  de transfert, comme canal pour recevoir des fonds, est la rapidit  de l'op ration (40,3%), suivie du faible co t (17,4%) et de la s curit  (16,7%). Les m nages b n ficiaires, utilisant le canal des banques,  voquent, comme principales raisons du choix de ce canal, la s curit  (40,8%) et la rapidit  (22,4%). Le choix de l'exp diteur pour la r ception des fonds est li  essentiellement   la s curit  (32,7%) et au faible co t (20,0%). Les m mes principales raisons sont  voqu es pour le choix du voyageur.

Les transferts effectu s   travers les commer ants s'expliquent principalement par la proximit  (33,1 %) du b n ficiaire avec le commer ant.

Tableau 5 : R partition des b n ficiaires selon les raisons (%)

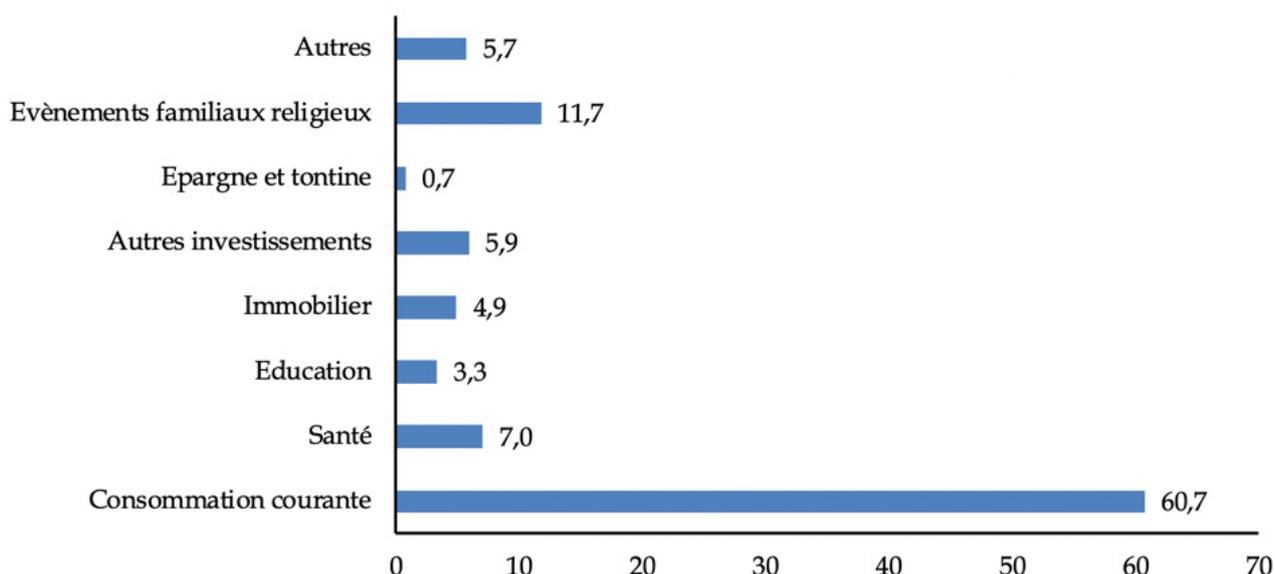
	Faible co�t	Rapidit�	Proximit�	S�curit�	Souplesse	Ne sait pas	Autres	Total
Soci�t�	17,4	40,3	8,38	16,73	1,64	15,27	0,28	100
Banque	8,42	22,37	7,49	40,83	4,41	15,84	0,64	100
En personne	19,97	16,16	8,17	32,74	6,52	14,6	1,84	100
Voyageur	17,33	14,35	10,93	31,88	8,64	15,24	1,63	100
Fret bus	19,69	4,84	1,81	27,43	5,78	38,88	1,57	100
Commer�ant	13,34	24,53	33,14	9,6	3,25	15,44	0,7	100
Autres	11,41	13,22	10,39	9,16	0,95	51,28	3,59	100
Total	16,06	28,72	12,96	19,9	3,49	17,93	0,93	100

3-2-4-Objets des transferts

Les transferts de fonds re us servent essentiellement   financer les d penses de consommation courante (60,7 %), les  v nements familiaux et religieux (11,7%)

et dans une moindre mesure la santé (7 %). Une part relativement faible de ces transferts est affectée aux autres investissements (5,9 %), à d'autres dépenses (5,7 %), à l'acquisition d'immobilier (4,9 %) et à l'éducation (3,3 %).

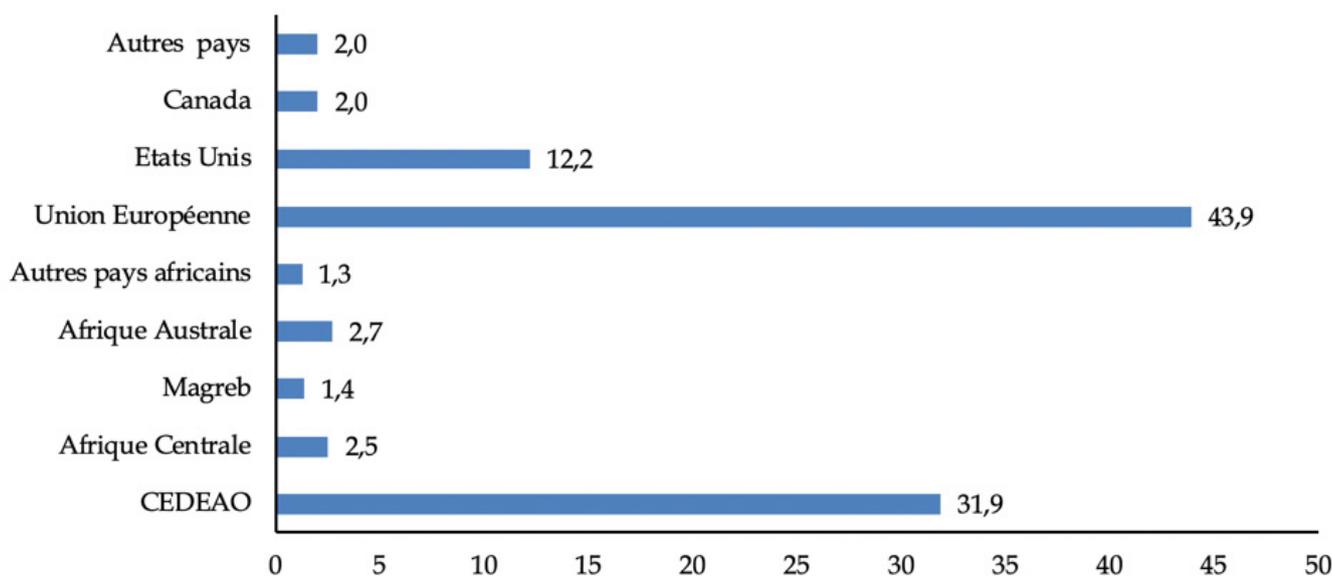
Graphique 5 : Répartition des transferts reçus selon l'utilisation (en %)



3-2-5-Zones de provenance

Les transferts de fonds reçus en Guinée proviennent essentiellement des pays membres de l'Union Européenne (43,9 %), de la CEDEAO (31,9 %) et des Etats-Unis (12,2 %), en raison de la forte communauté guinéenne résidant dans ces zones. Les ressources en provenance des autres pays de l'Afrique ne représentent que 7,9 % du total des transferts de fonds.

Graphique 6 : Répartition des transferts reçus selon la zone de provenance (en %)



3-2-6-Types de transferts

La plupart des émigrés guinéens apportent essentiellement leurs appuis aux ménages en espèces. En effet, les ressources reçues en argent représentent 92,8 % de l'ensemble des flux reçus par les ménages. Cette proportion varie de 91,7 % à 99,4 % selon la zone de provenance. Elle est relativement plus forte parmi les envois provenant de l'Afrique, particulièrement de l'Afrique Centrale et des autres pays africains.

Tableau 6 : Répartition des transferts reçus selon le type de soutien (en %)

	Argent	Nature	Ensemble
CEDEAO	93,5	6,5	100
Afrique Centrale	99,4	0,6	100
Maghreb	96,7	3,3	100
Afrique Australe	94,2	5,8	100
Autres pays africains	99,4	0,6	100
Union Européenne	91,7	8,3	100
États-Unis	91,7	8,3	100
Canada	95,9	4,1	100
Autres pays	90,0	10,0	100
Total	92,8	7,2	100

3-2-7-Profiles des bénéficiaires

Les hommes sont les principaux bénéficiaires des envois de fonds reçus. En effet, un peu moins de deux tiers des ressources transférées (65,1 %) sont destinés aux hommes. Cette forte proportion résulte du fait que les hommes sont les responsables des ménages et assurent généralement les dépenses de consommation courante, qui constituent la première utilisation des transferts.

Par ailleurs, plus de la moitié des fonds sont destinés aux personnes âgées d'au moins 40 ans (63,6 %) et aux individus n'ayant pas de niveau d'instruction (53,2 %). Ces fortes proportions peuvent s'expliquer par le fait que ce sont ces catégories de personnes qui ont souvent besoin d'aide financière et matérielle, en raison de leur vulnérabilité.

Tableau 7 : Répartition des transferts reçus selon le profil des bénéficiaires

	Proportions (en %)
Sexe	
Homme	65,1
Femme	34,9
Total	100
Groupe d'âge	
< 20 ans	3,6
20 - 29 ans	12,5
30 - 39 ans	20,3
40 - 49 ans	18,4
50 - 60 ans	16,8
> 60 ans	28,4
Total	100
Niveau d'instruction	
Aucun	53,2
Primaire	10,6
Secondaire	16,4
Supérieure	17,8
Autres	1,9
Total	100,0

3-2-8-Profils des expéditeurs

Les expéditeurs des fonds ont généralement un lien de parenté avec les bénéficiaires. En effet, la plupart des transferts reçus sont effectués par les fils ou filles (41,1 %) et les frères ou sœurs (33,6 %) des bénéficiaires. Ceux qui sont envoyés par les époux ou épouses représentent également une proportion non négligeable (8,9 %). Les fonds transférés par les autres membres de la famille (père, mère, tante, etc.) représentent 8 % de l'ensemble des ressources reçues.

Les personnes vivant depuis 5 à 19 ans à l'étranger sont les principaux expéditeurs des fonds (74,7 %). Elles sont suivies par les expatriés ayant fait moins de 5 ans à l'étranger (19,8 %).

Par ailleurs, les transferts reçus sont essentiellement expédiés par des salariés (32,5 %) et des commerçants (27 %).

Tableau 8 : Répartition des transferts reçus selon le profil des expéditeurs

Lien de parenté avec l'expéditeur	%	Nombre d'années d'expatriation	%	Statut d'activité de l'expéditeur	%
Epoux/épouse	8,9	< 5 ans	19,8	Salarié	32,5
Fille/Fils	41,1	05 - 09 ans	42,1	Artisan	2,9
Frère/Sœur	33,6	10 - 14 ans	22	Etudiant/Elève	2,3
Père/Mère	2,9	15 - 19 ans	8,6	Commerçant	27
Tante/Oncle	5,1	≥ 20 ans	7,5	Ne sait pas	26,3
Amie/Ami	4,5			Autres	9
Autres	3,9				
Total	100	Total	100	Total	100

Le montant moyen d'un transfert reçu au cours de l'année 2017 s'élève à environ USD 179,4. Il varie selon la durée d'expatriation de l'expéditeur. Il est plus faible pour les émigrés ayant fait moins de 5 ans à l'étranger, en raison notamment du temps nécessaire à leur intégration dans leurs pays d'accueil. Il est relativement faible aussi pour les expéditeurs résidant de plus de 20 ans à l'étranger, les apports aux familles diminuant avec la durée d'expatriation.

Par ailleurs, les opérations de transferts sont généralement effectuées par les expatriés ayant fait moins de 10 ans à l'étranger. En termes de fréquence, ces expatriés ont effectué 63,1 % des opérations de transferts.

Tableau 9 : Montant moyen et fréquence des opérations de transferts reçus selon la durée d'expatriation

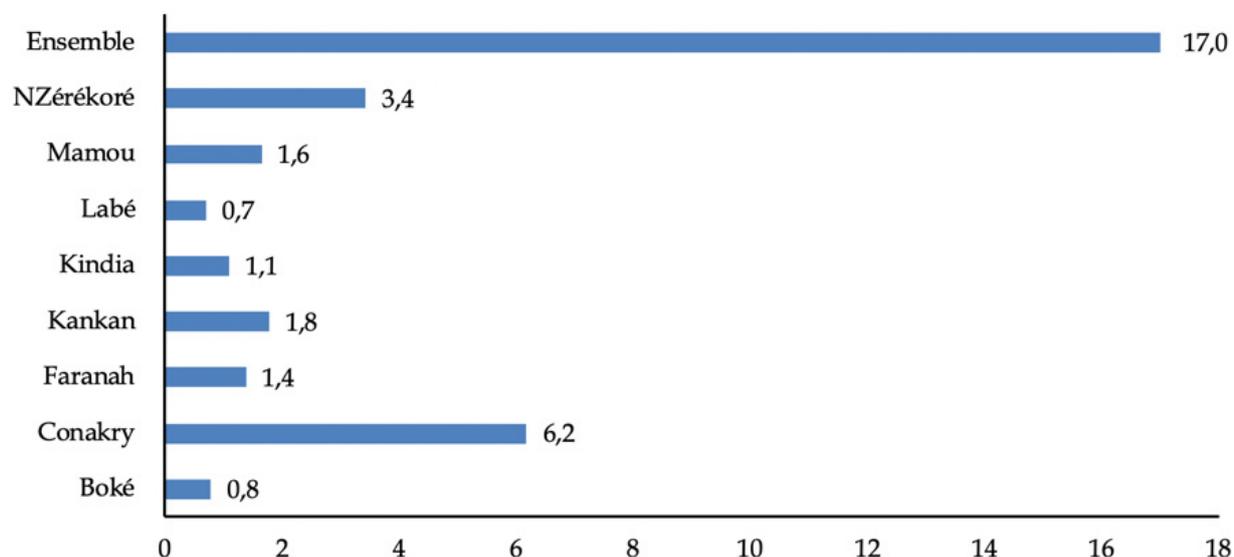
Durée d'expatriation	Montant moyen (en USD)
Moins de 5	150,4
05-9	190,7
10-14	183,4
15-19	202,3
20 et plus	172,0
Ensemble	179,4

3-3-Tranferts émis

3-3-1-Montants des transferts

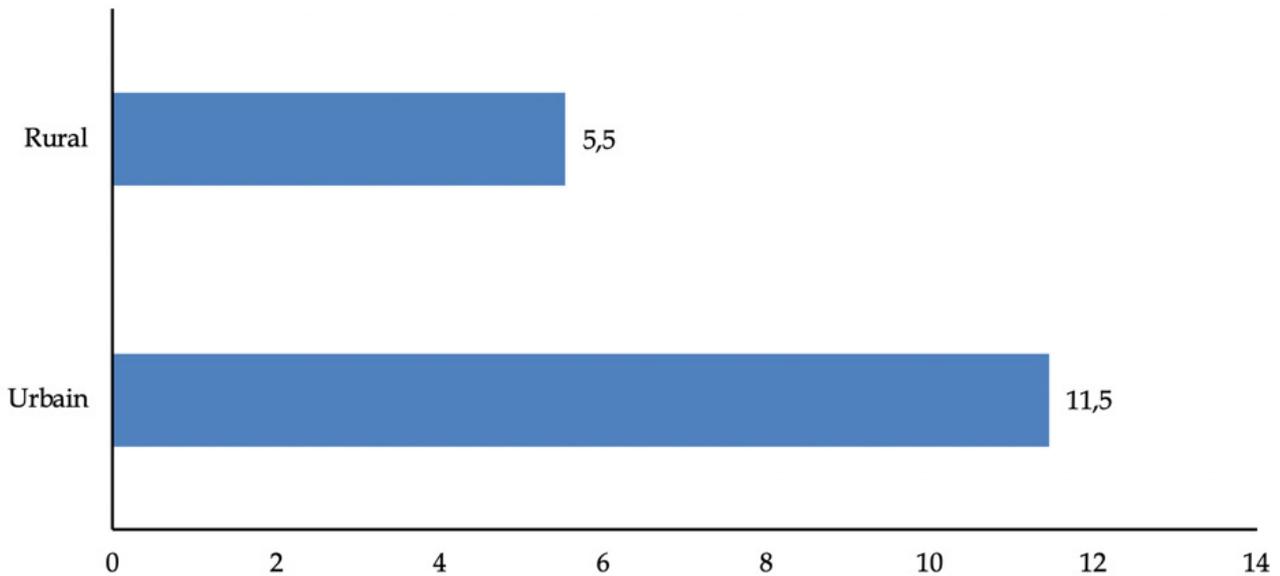
Le montant total des transferts émis vers l'étranger est évalué à USD 17,01 millions en 2017. Les envois émis s'élèvent à USD 11,40 millions dans les trois régions (Conakry, Nzérékoré et Kankan) et à USD 5,61 millions dans les autres régions de la Guinée.

Graphique 7 : Transferts de fonds émis selon la région administrative (en millions d'USD)



La part du montant des transferts émis dans les zones urbaines et rurales est respectivement estimée à 67% et à 33%.

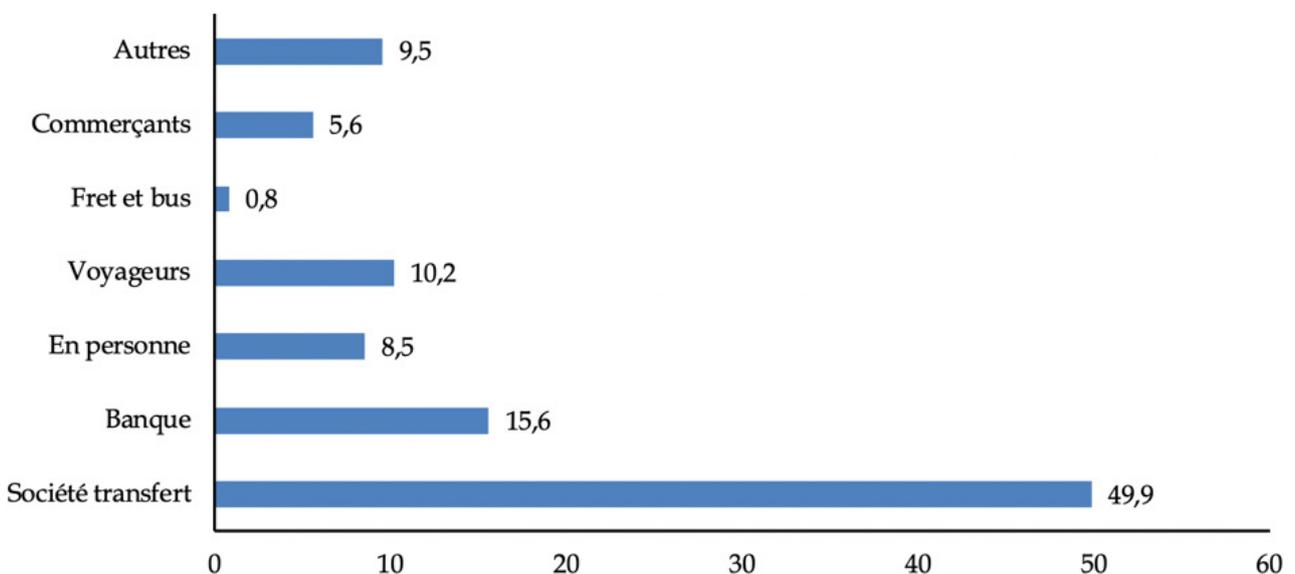
Graphique 8 : Transferts de fonds émis selon le milieu de résidence (en millions d'USD)



3-3-2-Canaux des transferts

Les résultats de l'enquête révèlent que plus de 65,4 % des transferts émis sont effectués à travers les canaux formels (les sociétés de transfert et les banques), soit un montant d'USD 11,1 millions. Le recours aux services de canaux informels (voyageurs, transporteurs, commerçants et autres) dans les envois de fonds représente 34,6 %, soit un montant de USD 5,9 millions.

Graphique 9 : Répartition des transferts émis selon le canal de transfert (en %)



Comme pour les réceptions, la rapidité est le premier critère évoqué par les expéditeurs ayant effectué leurs opérations à travers une société de transfert d'argent (31,8 %) ou une banque (43,3 %). La sécurité est la principale raison évoquée par les expéditeurs qui sont passés par les voyageurs (39,1 %), les commerçants (38,4 %) ou qui ont transporté en personne les fonds (36,7 %).

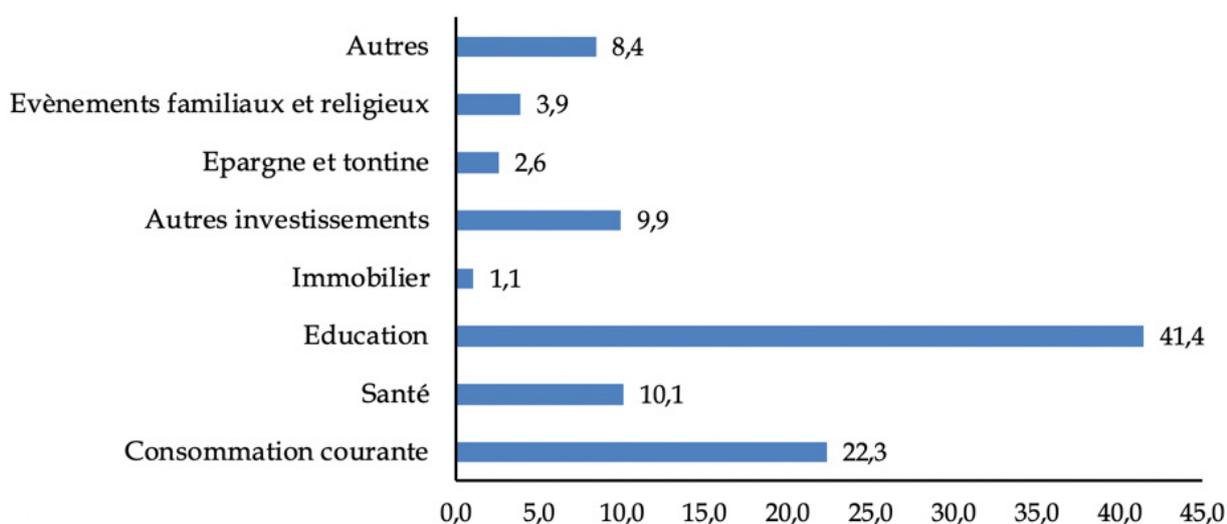
Tableau 10 : Répartition des transferts par canal selon les raisons du choix du canal (%)

	Faible coût	Rapidité	Proximité	Sécurité	Souplesse	Ne sait	Autres	Total
Société	22,54	31,83	9,26	21,26	5,1	8,62	1,4	100
Banque	15,72	43,27	0	31,74	6,34	2,93	0	100
En personne	29,4	8,14	11,44	36,68	14,05	0,29	0	100
Voyageur	17,13	9,93	9,08	39,11	18,44	3,03	3,28	100
Fret/bus	41,51	22,65	0	20,97	14,88	0	0	100
Commerçant	26,24	12,75	16,38	38,26	0	0	6,37	100
Autre à	2,38	25,03	27,85	14,22	7,24	15,16	8,11	100
Total	20,23	18,52	10,76	31,42	11,75	4,81	2,51	100

3-3-3-Objets des transferts

Les montants des transferts émis vers l'étranger servent essentiellement aux dépenses d'éducation (41%), de consommation courante (22%), de santé (10%) et pour autres investissements (10%). Les événements familiaux ou religieux et les motifs d'investissement dans l'immobilier expliquent respectivement 4% et 1% des transferts émis.

Graphique 10 : Répartition des transferts émis selon l'utilisation (en %)

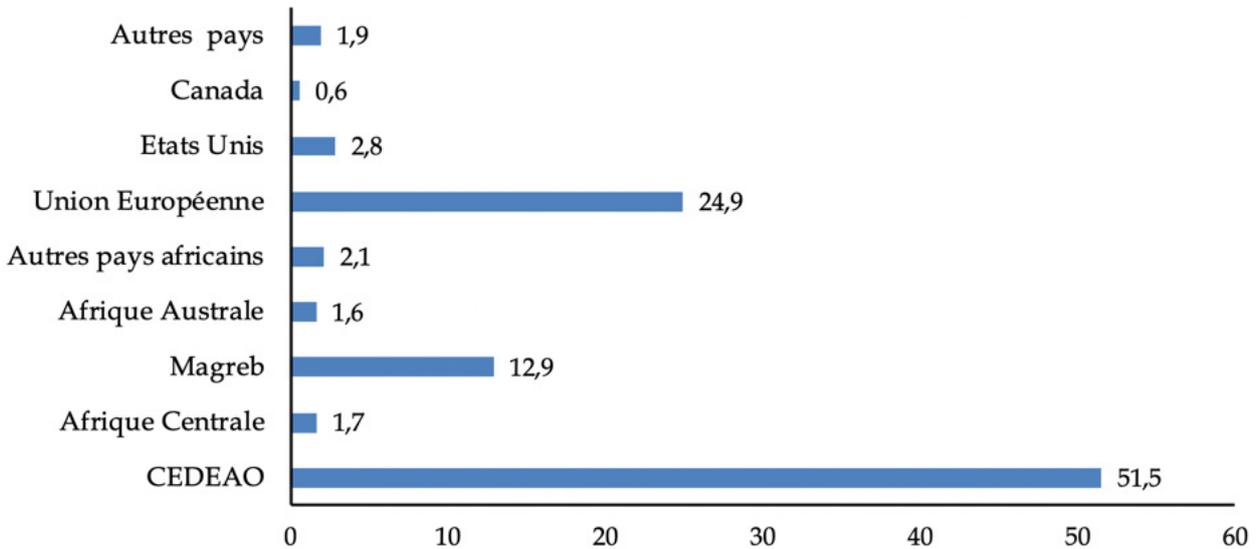


3-4-4-Zones de destination

Les montants des transferts émis vers l'étranger suivent les mêmes profils que les transferts reçus. Leurs principales destinations sont les pays de la CEDEAO (51,5 %), l'Union européenne (24,9 %) et le Magreb (12,9 %). La part importante du montant des transferts émis à destination de ces zones s'explique par la présence d'une forte communauté estudiantine guinéenne au Sénégal, en France et au Maroc.

Les autres destinations des transferts émis restent les Etats-Unis avec 7 %, le Canada avec 3 % et les autres pays africains hors CEDEAO avec 2,9 %.

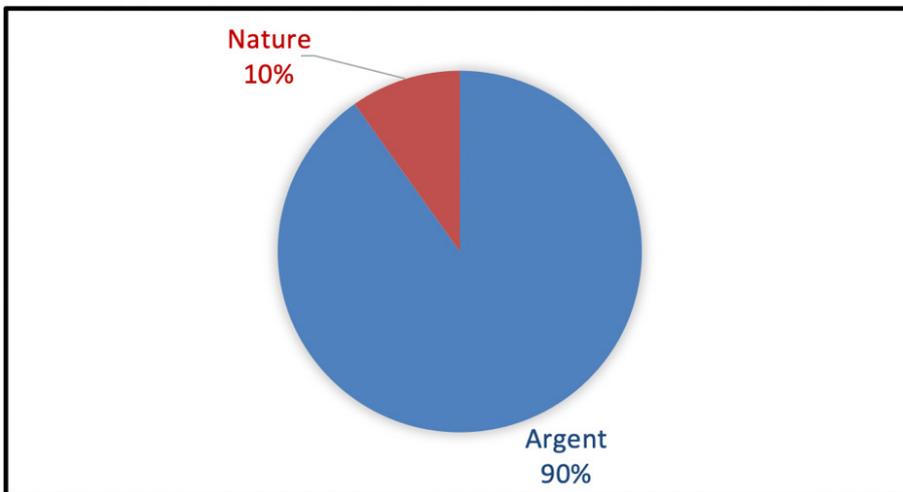
Graphique 11 : Répartition des transferts émis selon la destination (en %)



3-3-5-Types de transferts

Les résultats de l'enquête révèlent que plus de (90 %) du montant des transferts émis vers l'étranger sont en espèces, soit un montant de 15,35 millions de dollars us. La part du montant des transferts émis en nature est évaluée à 10 %, soit un montant d'USD 1,66 millions.

Graphique 12 : Répartition des transferts émis selon le type (en %)



3-3-6-Profils des bénéficiaires

Les montants des transferts émis sont destinés principalement aux élèves et étudiants (57%), aux autres professions libérales (27 %), aux salariés (5 %) et aux artisans (4 %). La part des autres bénéficiaires des transferts émis est évaluée à 6 %.

Tableau 11 : Répartition des transferts émis selon le profil des bénéficiaires

Profil des bénéficiaires	Proportion (%)
Lien avec l'expéditeur	
Epoux/épouse	3,1
Fille/Fils	61,7
Frère/Sœur	22,3
Père/Mère	4,6
Tante/Oncle	2,5
Amie/Ami	2,8
Autres	3,1
Total	100
Nombre d'années d'expatriation	
< 5 ans	68,0
05 - 09 ans	18,3
10 - 14 ans	6,0
15 - 19 ans	2,3
≥ 20 ans	5,4
Total	100
Activité de l'expéditeur	
Salarié	5,2
Artisan	4,3
Etudiant/Elève	57,3
Commerçant	14,5
Ne sait pas	12,9
Autre	5,8
Total	100

3-3-7-Profils des expéditeurs

Les montants des transferts émis vers l'étranger sont effectués principalement par les guinéens ayant le niveau d'étude supérieur (47 %) et secondaire (17 %). La part du montant des transferts envoyés par les personnes n'ayant aucun niveau d'étude est évaluée à 23 %. Selon les résultats de l'enquête, 64% du montant des transferts émis sont effectués par les hommes et 36 % par les femmes.

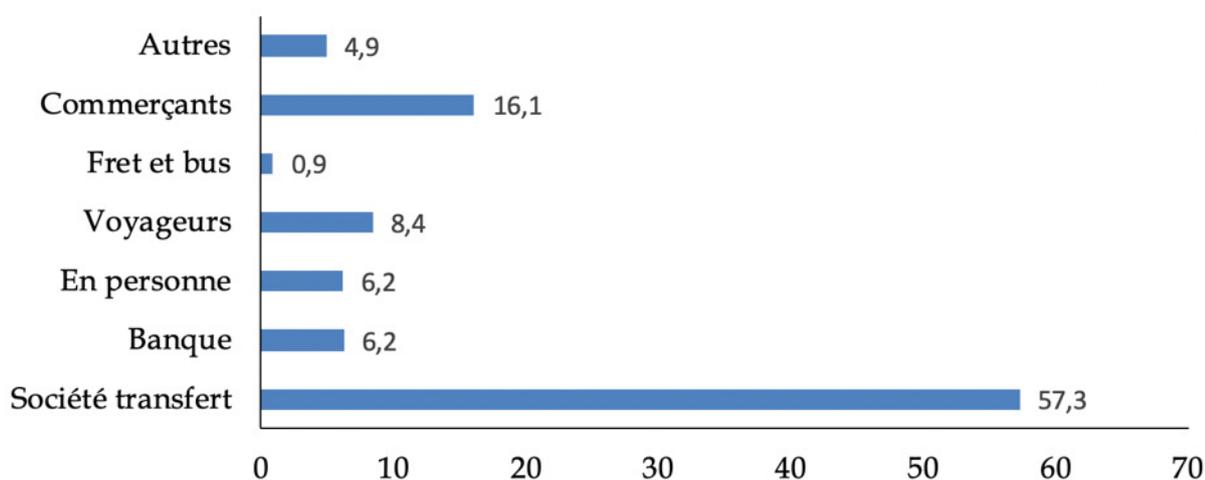
Tableau 12 : Répartition des transferts émis selon le profil des bénéficiaires

Profil des bénéficiaires	Proportion (%)
Sexe de l'expéditeur	
Homme	64,1
Femme	35,9
Total	100
Groupe d'âges de l'expéditeur	
16-24 ans	4,0
25-29 ans	8,7
30-39 ans	19,1
40-49 ans	26,2
50-59 ans	26,4
≥ 60 ans	15,6
Total	100
Niveau d'instruction de l'expéditeur	
Aucun	23,2
Primaire	10,3
Secondaire	16,7
Supérieure	47,5
Autres	2,3
Total	100

3-4- Coefficients de correction des transferts courants informels

Les transferts courants reçus passent essentiellement par les circuits formels. En effet, environ 63,5 % d'entre eux sont envoyés à travers les sociétés de transferts et les banques. Toutefois, une proportion non négligeable de transferts courants passe par les canaux informels (36,5 %), en raison de la prépondérance des envois de fonds par les voyageurs et les transporteurs.

Graphique 13 : Répartition des transferts courants reçus selon le canal (en %)



Comme pour les réceptions, les transferts émis transitent principalement par les canaux formels (71,4 %). Toutefois, les transferts courants transitant par les canaux informels (28,6 %) sont considérables, en raison de l'importance des

envois de fonds par les voyageurs et les transporteurs à destination des pays de la sous-région.

Compte tenu des proportions de transferts courants transitant par les circuits informels, les coefficients de correction des transferts courants informels reçus et envoyés sont respectivement estimés à 57,9 % et 40 % des transferts courants formels.

Tableau 13 : Coefficients de correction des transferts courants informels

	Coefficients de correction (en % des transferts formels)	
	Avant l'enquête	Après l'enquête
Transferts courants reçus	5 %	57,9 %
Transferts courants envoyés	3 %	40 %

Encadré 1 : Détermination et utilisation des coefficients de correction des transferts courants

Les coefficients de correction des transferts courants reçus et envoyés sont des coefficients d'ajustement utilisés pour estimer les transferts courants informels qui ne sont pas observés au cours des enquêtes trimestrielles de la balance des paiements. Leurs expressions s'écrivent respectivement comme suit :

$$c_r = \frac{TCI_r}{TCF_r} * 100 \quad (1)$$

$$c_e = \frac{TCI_e}{TCF_e} * 100 \quad (2)$$

avec :

- c_r le coefficient de correction des transferts courants informels reçus ;
- c_e le coefficient de correction des transferts courants informels envoyés ;
- TCI_r les transferts courants informels reçus ;
- TCI_e les transferts courants informels envoyés ;

Les montants totaux des transferts courants sont ainsi déterminés selon la formule suivante :

$$TCI_r = (1 + c_r) * TCF_r \quad (3)$$

$$TCI_e = (1 + c_e) * TCF_e \quad (4)$$

Conclusion et recommandations

Les transferts de fonds reçus de l'étranger sont estimés à USD 108,1 millions en 2017. Ils passent à hauteur de 61 % par les canaux formels, essentiellement les sociétés de transferts (54,1 %). En plus de ces canaux, les services de transferts sont fournis par des circuits informels, à travers principalement des commerçants (15,9 %), des voyageurs (9,7 %) et des expéditeurs en personne (7,5 %). La forte proportion de transferts passant par les canaux informels s'explique par l'importance des transferts de fonds en provenance de l'Afrique.

Les transferts de fonds reçus servent, dans une large mesure, à financer les dépenses de consommation courante (60,7 %), les événements familiaux et religieux (11,7 %) et la santé. Une part relativement faible de ces transferts est affectée aux autres investissements (5,9 %), à d'autres dépenses (5,7 %), à l'acquisition d'immobilier (4,9 %) et à l'éducation (3,3 %). En d'autres termes, les transferts de fonds reçus contribuent fortement à la lutte contre la pauvreté et constituent un filet de sécurité à la disposition des ménages.

Ces fonds proviennent essentiellement des pays membres de l'Union Européenne (43,9 %), de la CEDEAO (31,9 %) et des Etats-Unis (12,2 %), en raison de la forte communauté guinéenne résidant dans ces zones. Les ressources en provenance des autres pays de l'Afrique ne représentent que 7,9 %.

Les transferts émis vers l'étranger sont évalués à USD 17,01 millions en 2017. Ils transitent à hauteur de 65,4 % par le circuit formel et 35% par le canal informel. Le fort taux des transferts émis par le canal informel s'explique par l'importance de la destination des pays de la CEDEAO, en raison de la prépondérance des envois de fonds par les voyageurs et les transporteurs.

Ces transferts émis sont destinés principalement à l'Afrique (69,8 %) avec des flux vers la CEDEAO (51,5 %) et l'Union européenne (24,9 %). Les Etats-Unis et le Canada reçoivent respectivement 7 % et 3 % des ressources émises de la Guinée.

Les transferts émis vers l'étranger sont destinés essentiellement aux dépenses de d'éducation (41 %), de consommation courante (22 %), de santé (10 %) et pour autres investissements (10 %). Les événements familiaux ou religieux et les motifs d'investissement dans l'immobilier représentent respectivement 4 % et 1 % des transferts émis.

Globalement, les résultats de l'enquête révèlent qu'une part non négligeable des transferts (reçus et émis) emprunte les circuits informels, en raison notamment des coûts élevés des transactions dans le secteur formel et de l'éloignement des services formels de transferts d'argent.

A cet égard, la Banque Centrale doit travailler en étroite collaboration avec le secteur privé (banques et sociétés de transferts) pour développer les services formels de transferts, notamment dans les zones rurales, afin de rapprocher les points de ces services des populations, rendre plus accessibles les coûts de ces

services et limiter ainsi le poids de l'informel. Pour y arriver, l'Etat devra prendre des mesures incitatives telles que la promotion des institutions de microfinance et la construction d'infrastructures énergétiques et de transport.

La Banque Centrale doit renforcer les textes réglementaires concernant les opérations de transferts et veiller à leur respect. Pour ce faire, elle doit assouplir les conditions d'exercice de ces activités, afin de réduire la taille de l'informel.

Les Ministères en charge de l'Economie et des Finances, du Budget, des Investissements Privés et du Partenariat Public Privé et des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger doivent mettre en œuvre des mesures incitatives et d'encadrement pour encourager les bénéficiaires et les migrants à investir les ressources issues des transferts, afin de promouvoir l'épargne de la diaspora et faciliter son investissement dans les activités génératrices de revenus.

La Banque Centrale doit également poursuivre la modernisation du système national de paiements et le développement des moyens de paiements électroniques pour faciliter la mobilisation des transferts de fonds.

Le Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger doit s'inspirer des meilleures pratiques enregistrées dans certains pays pour mieux mobiliser et encadrer les ressources issues des transferts de fonds de la diaspora, afin d'accroître leur contribution au financement de l'économie.

La Banque Centrale doit réaliser des études thématiques à partir des données issues de cette enquête pour approfondir les analyses sur les transferts de fonds.

La Banque Centrale doit réaliser de préférence tous les deux ans cette enquête pour actualiser les coefficients de correction de la balance des paiements.

Bibliographie

- Banque Africaine de Développement (2008), « Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement », Rapport d'étude.
- BCEAO (2013), synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA, Dakar.
- Bakewell, O. (2009), South-South Migration and Human Development : Reflections on African Experiences, Human Development Research Paper 2009/07, PNUD.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2011), Impact of Remittances on Poverty in Developing Countries, Nations Unies (NU), New York et Genève.
- Development in Sub-Saharan Africa", International Monetary Fund, Working.
- Ebeke C. (2010). « Transferts des migrants, ouverture sur l'extérieur et dépenses publiques dans les pays en développement ». Working Papers 201011, CERDI.
- Findley S. E. (1994). «Does drought increase migration? A study of migration from rural Mali during the 1983-1985 Drought'. In: International Migration Review 25.
- Fonds monétaire international (FMI) (2009a), Balance of Payments and International Investment Position Manual, 6ième édition (BPM6), FMI, Washington, D.
- Ghosh, B. 2006 Migrants' Remittances and Development. Myths, Rhetoric and Realities, OIM, Genève et The Hague Process on Refugees and Migration, La Haye.
- Gupta S., Pattillo C. et Wagh C. (2007). "Impact of Remittances on Poverty and Financial Luthria, M. (2009) The Importance of Migration to Small Fragile Economies, Human Development Research Paper 2009/55, PNUD, [http](http://).
- International Monetary Fund (2009), International transaction in remittances, Guide for compilers and users.
- Observatoire ACP sur les migrations (2011), les transferts de fonds des migrants en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, OIM.
- Ratha, D. et S. Mohapatra (2007), Increasing the Macroeconomic Impact of Remittances on Development, Development Prospects Group, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Yang, D. (2009), International Migration and Human Development, Human Development Research Paper 2009/29, PNUD.

ANNEXES

Tableau 14 : Transferts reçus par région et milieu de résidence

	Transferts reçus (en millions USD)
Région administrative	
Boké	9,6
Conakry	17,2
Faranah	5,0
Kankan	11,5
Kindia	12,2
Labé	27,8
Mamou	19,9
N'Zérékoré	4,9
Milieu de résidence	
Urbain	38,3
Rural	69,7
Total	108,1

Tableau 15 : Transferts reçus selon le canal

Canal	Transferts reçus (en millions USD)
Société de transfert	58,5
Banque	7,4
En personne	8,1
Voyageurs	10,5
Fret et bus	0,9
Commerçants	17,2
Autres	5,5
Total	108,1

Tableau 16 : Répartition des transferts selon l'utilisation

Utilisation	Transferts reçus (en millions USD)
Consommation courante	65,6
Santé	7,6
Education	3,6
Immobilier	5,3
Autres investissements	6,4
Epargne tontine	0,8
Evènements familiaux religieux	12,7
Autres	6,1
Total	108,1

Tableau 17 : Transferts reçus par zone de provenance

Zones de provenance	Transferts reçus (en millions USD)
CEDEAO	34,5
Afrique Centrale	2,7
Maghreb	1,5
Afrique Australe	3,0
Autres pays africains	1,4
Union Européenne	47,5
Etats Unis	13,2
Canada	2,2
Autres pays	2,2
Total	108,1

Tableau 18 : Transferts reçus selon le type de transferts

Type de transferts	Transferts reçus (en millions USD)
Argent	100,3
Nature	7,8
Total	108,1

Tableau 19 : Montant des transferts émis selon la région administrative et le milieu

	Total Transferts émis (en millions USD)
Région administrative	
Boké	0,78
Conakry	6,18
Faranah	1,38
Kankan	1,79
Kindia	1,10
Labé	0,70
Mamou	1,65
Nzérékoré	3,43
Total	17,0
Milieu de résidence	
Urbain	11,47
Rural	5,55
Total	17,0

Tableau 20 : Transferts émis selon le canal

Canal	Transferts émis (en millions USD)
Société transfert	8,48
Banque	2,65
En personne	1,45
Voyageurs	1,73
Fret et bus	0,13
Commerçants	0,95
Autres	1,62
Total	17

Tableau 21 : Transferts émis selon l'utilisation

Utilisation	Transferts émis (en millions USD)
Consommation courante	3,80
Santé	1,72
Education	7,05
Immobilier	0,18
Autres investissements	1,69
Epargne, tontine	0,43
Evènements familiaux/religieux	0,66
Autres	1,47
Total	17

Tableau 22 : Transferts émis par zone de destination

Destination	Transferts émis (en millions USD)
CEDEAO	5,17
Afrique Centrale	0,16
Maghreb	4,49
Afrique Australe	0,10
Autres pays africains	0,45
Union Européenne	4,84
Etats Unis	1,16
Canada	0,50
Autres pays	0,08
Total	17

Tableau 23 : Transferts émis selon le type de transfert

	Transferts émis (en millions USD)
Argent	15,3
Nature	1,7
Total	17